

Avec vous,
au cœur de votre sécurité**But de l'évaluation ou du plan d'encadrement**

La Société de l'assurance automobile du Québec exige une évaluation ou un plan d'encadrement afin de s'assurer que votre comportement relativement à la consommation d'alcool ou de drogues est compatible avec la conduite sécuritaire d'un véhicule routier. Ces mesures sont requises pour que vous puissiez obtenir de nouveau un permis de conduire ou conserver votre permis. L'évaluation et le plan d'encadrement sont effectués par une évaluatrice ou un évaluateur reconnu par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

► **Notez que l'évaluation ou le plan d'encadrement se déroulera dans votre région administrative.**

Attention : Pour connaître l'évaluation exigée, veuillez vous référer à la lettre de la Société.

Type d'évaluation	Tarif ³
Évaluation du risque ¹ (351 \$ + taxes)	403,56 \$
Évaluation initiale ¹ (351 \$ + taxes)	403,56 \$
Évaluation sommaire ¹ (351 \$ + taxes)	403,56 \$
Évaluation du maintien des acquis ¹ (409,50 \$ + taxes)	470,82 \$
Évaluation complète (plan d'encadrement) ² (830,70 \$ + taxes)	955,10 \$

1. Vous devez prévoir une période de un à trois mois entre votre inscription et la transmission du rapport du CIUSSS à la Société.
2. Vous devez prévoir une période minimale de sept à neuf mois entre votre inscription et la transmission du rapport du CIUSSS à la Société.
3. Ces tarifs incluent les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Vous devez vous inscrire par la poste.

Faites parvenir votre formulaire d'inscription rempli **avec votre paiement** (exclusivement par chèque visé, mandat-poste ou traite bancaire **fait à l'ordre du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**) à l'adresse ci-contre :

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
950, rue de Louvain Est
Montréal (Québec) H2M 2E8

Vous pouvez consulter le site Web perrcca.gouv.qc.ca afin de vérifier que le partenaire a bien reçu votre paiement. Veuillez prévoir un délai d'environ 15 jours ouvrables pour avoir accès à cette information.

Considérant qu'un certain délai est à prévoir pour l'obtention d'un rendez-vous, nous vous suggérons de vous inscrire à l'évaluation sans tarder.

- **L'évaluation ne peut commencer que lorsque les frais ont été payés, et ce, en un seul versement** (somme non remboursable et dont le montant peut être modifié sans préavis).
- **Tout paiement non conforme** (chèque personnel ou argent comptant) **vous sera retourné** et cela retardera vos démarches.
- **Notez que la Société vous informe par écrit du type d'évaluation auquel vous devez vous soumettre.**

Pour plus d'information sur le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ou le déroulement de votre évaluation, **communiquez avec le CIUSSS au 1 888 385-0046.**

Pour plus d'information sur la demande d'évaluation, **communiquez avec la Société par téléphone au 1 800 361-7620 ou en ligne saaq.gouv.qc.ca.**

Inscription

Votre numéro de dossier ou de permis

Ce numéro paraît au début de la lettre que la Société vous a fait parvenir.

Nom		Prénom	
Numéro	Rue	Appartement	Case postale
Ville, village ou municipalité		Province	Code postal
Téléphone (principal)	Téléphone (secondaire) – <i>facultatif</i>	Poste	Courriel

► **Attention :** Si vous avez inscrit une nouvelle adresse sur le formulaire, vous devez communiquer avec la Société pour faire votre changement d'adresse, si ce n'est déjà fait.

Processus d'évaluation après votre inscription

Une évaluatrice ou un évaluateur de votre région est désigné par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et la Société lui fournit les renseignements nécessaires à l'évaluation.

Étapes de l'évaluation

1. Une évaluatrice ou un évaluateur du centre évaluateur de votre région communiquera avec vous par téléphone pour fixer un rendez-vous. Il ou elle vous demandera d'apporter certains documents.
2. Lors de cette rencontre, l'évaluatrice ou l'évaluateur recueille les renseignements nécessaires au moyen de quelques questionnaires.
3. Si vous êtes dans un processus d'évaluation complète, vous aurez deux rencontres supplémentaires visant à réaliser votre plan d'encadrement.

Étapes des recommandations

1. L'évaluatrice ou l'évaluateur transmet ses recommandations au CIUSSS.
2. Le CIUSSS s'assure que toutes les règles ont été respectées.
3. Le CIUSSS vous transmet le rapport d'évaluation par la poste et l'envoie à la Société.

Décision de la Société

La Société tient compte du rapport de l'évaluateur et, selon le cas, de votre dossier de conduite et de votre état de santé avant d'établir si elle vous délivre ou non un permis ou si elle vous autorise à conduire.

À noter qu'un permis de conduire peut être assorti d'une ou de plusieurs conditions.

De plus, si le résultat d'une évaluation est non favorable, la Société vous demandera de vous soumettre à une évaluation complète.

► **Ces informations vous seront transmises par écrit.**

Renseignements personnels

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le personnel autorisé de la Société traitent de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre des relations avec la clientèle de la Société.